

Trait d'union

CHAVAGNES
EN PAILLERS

N°125

Janvier-Février-Mars 2021

Les informations municipales de votre commune



CHAVAGNES
EN PAILLERS

www.chavagnes-en-pailliers.fr



@chavagnesenpailliers



Vie municipale Le Mot du maire



Sommaire

Vie Municipale	p. 2
Social santé	p. 6
Enfance jeunesse	p. 9
DOSSIER SPECIAL : Les circuits courts . . .	p. 15
Culture, sports, loisirs	p. 18
Voirie, Bâtiments généraux Patrimoine	p. 20
Economie Emploi	p. 21
Infos Pratiques	p. 22



N° 125
 Directeur de publication : Eric SALAÜN
 Rédaction : Commission Communication.
 Photos : Commune de Chavagnes en Paillers, associations, Freepik, Phovoir, Pixabay.
 Création & mise en page : CHEDIAZON
 Impression : lepremier

www.chavagnes-en-paillers.fr

Pour accéder au site depuis votre smartphone,



Nous venons de refermer les portes de 2020, une année marquée par une crise sanitaire sans précédent, une crise avec de nombreuses conséquences humaines, sociales et économiques, une crise qui bouleverse notre vie quotidienne, nos habitudes, nos relations à l'autre. Une épidémie qui ne nous laisse pas le choix que de lutter collectivement par le respect de mesures draconiennes, parfois difficiles à comprendre, à accepter.

Une année 2020 marquée aussi par les élections municipales, moment important de la démocratie locale. Un renouvellement et une transition de l'équipe des conseillers effectué dans des conditions chaotiques, une construction en plusieurs étapes, des projets et réflexions perturbés, des travaux en décalage dans le temps. Mais une équipe qui, avec l'appui des agents, s'adapte, motivée et au travail ! L'aube de cette nouvelle année reflète ses premières lueurs d'espoir tant souhaitées par chacun d'entre-nous. L'espoir d'une réponse vaccinale efficace, l'espoir de retrouver une vie sociale et associative, des relations humaines chaleureuses, un renouveau économique pour les entreprises et les commerces les plus impactés par les fermetures administratives.

Focus particulier dans ce numéro du Trait d'Union pour ces hommes et ces femmes qui composent ce tissu des services et commerces de proximité. Un rappel pour l'implication de tous au « consommons local », pour la viabilité d'un écosystème profitable à la préservation de l'environnement et à la réduction des gaz à effet de serre.

La préservation de l'environnement sera le thème transversal de cette nouvelle année dans nos publications, mais aussi à travers d'actions proposées individuelles ou collectives, à travers une attention particulière portée dans la réflexion et la mise en œuvre des projets communaux, à travers la mise en place des actions du plan climat énergie intercommunal.

2021 sera une nouvelle année riche en travaux. Les travaux de restauration de l'église, dont nous commençons à apercevoir la qualité des premiers résultats, se termineront pour la face sud et se poursuivront par la face nord. La réhabilitation de la place des Justes est prévue au printemps. La première tranche du nouveau quartier d'habitation des Figuiers sera commercialisée à compter de Juillet, les travaux d'aménagement débutant en Janvier.

La physionomie de la plaine des sports va évoluer, de part le nouvel équipement intercommunal salle de sports et de gymnastique (les travaux débutent en ce moment), et de part les nouveaux aménagements de sécurisation, de parking et d'espaces publics. Ces aménagements seront l'occasion d'expérimenter de nouvelles solutions innovantes en matière de gestion intégrée des eaux pluviales notamment, pour une possible duplication vers d'autres espaces demain.

Les travaux rue de Lattre se poursuivront tout d'abord par la réfection du réseau d'eaux pluviales puis par les aménagements de sécurisation dès l'entrée de l'agglomération jusqu'à la rue du 8 Mai.

Le projet de revitalisation en matière d'amélioration de l'habitat, du cadre de vie, de la requalification et la sécurisation des espaces publics, de l'accompagnement du développement du commerce et des services, démarré depuis quelques années va se poursuivre en 2021 par l'étude patrimoniale et architecturale permettant un recensement exhaustif des atouts communaux. Un regard plus précis sera observé pour le quartier rue de l'industrie afin d'en améliorer le cadre de vie, les espaces commerciaux Cepepe-Raveleau pour déterminer de nouveaux usages, l'espace des jardins derrière le Scamba pour un nouvel aménagement urbain. Ces projets pourront s'inscrire dans le programme national Petites Villes de Demain auquel nous sommes sélectionnés depuis peu, programme qui permet à travers des financements spécifiques d'aider les collectivités.

La concertation pour de nouveaux projets est difficile dans ce contexte sanitaire. Elle n'en est pas moins indispensable et nécessaire. Nul doute que nous trouverons de nouveaux moyens pour communiquer et revenir vers vous pour partager les projets, les idées.

Les élus conseillers municipaux adultes et enfants, le personnel communal, vous souhaitons, ainsi qu'à tous vos proches, une très bonne et heureuse année 2021. Dans ce contexte une bonne santé dans votre vie reste essentielle, la réussite et le succès dans vos activités économiques, sociales, associatives, culturelles, personnelles. Une pensée particulière pour les plus fragiles, ceux qui ont connus des moments plus difficiles en 2020, ceux qui souffrent de maladie, de solitude ou d'isolement.

Que 2021 soit riche de solidarité, de bienveillance. Que cette nouvelle année puisse vous remplir de bonheur.

Très cordialement, prenez soin de vous et de vos proches

Meilleures vœux 2021

Eric SALAÜN, Maire de Chavagnes-en-Paillers.



19 octobre 2020

La séance de Conseil municipal a débuté par une minute de silence en hommage à la mémoire de Samuel PATY, enseignant victime de l'attaque terroriste de Conflans-Sainte-Honorine.

➤ PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN EHPAD PAR LA STÉ AZUR GESTION OUEST

M. RICARDEAU, gérant la Sté Azur Gestion Ouest, propriétaire des anciens EHPAD de Saint-Fulgent et de Chavagnes, a présenté au Conseil municipal le projet de réaménagement de l'ancien EHPAD en résidence de 35 logements meublés.

L'objectif est de pouvoir répondre aux besoins de logements du territoire, parfois en lien direct avec des entreprises, en réutilisant un bâtiment existant. Cela permet d'avoir des retombées positives d'un point de vue environnemental (réutilisation d'un immeuble existant), économique (réponse à une demande de logements en tension sur notre territoire) et sociale (la revente de ce bâtiment par l'EHPAD a permis de limiter l'impact de la nouvelle construction sur le prix de journée des résidents). Les travaux de réaménagement débuteront en novembre 2020 pour un an environ.

M. RICARDEAU a pu expliquer la méthode utilisée pour réhabiliter les logements, mais aussi comment sera organisée la vie dans la future résidence, notamment avec la présence

d'un référent logeant sur place qui a pour mission de gérer le suivi quotidien (gestion des poubelles, suivi technique, entretien des parties communes, interlocuteur des résidents, gestion des entrées/sorties dans les logements). Concernant le public visé pour occuper ces logements, tout le monde peut prétendre à y habiter, les travailleurs arrivant sur la région, seul ou avec leur famille, comme des personnes souhaitant se rapprocher du bourg, notamment des retraités : la mixité sera recherchée au sein de la résidence.

Préalablement à la séance de Conseil municipal, une présentation avait aussi été faite aux riverains afin qu'ils puissent comprendre les objectifs du projet mais aussi poser leurs questions.

➤ LOTISSEMENT LES FIGUIERS : VALIDATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES ET DES CONVENTIONS AVEC LE SYDEV

Suite à l'étude pour l'aménagement du lotissement Les Figuiers lancée en 2019, le Conseil municipal a validé à l'unanimité le dossier de consultation des entreprises afin de lancer la mise en concurrence pour les travaux d'aménagement de la 1^{ère} tranche. Il est prévu la création de 48 lots individuels et un îlot pour 6 à 10 logements, avec les voiries et réseaux permettant leur desserte, et un bassin d'orage nécessaire pour recueillir les eaux pluviales en cas de fortes intempéries, calibré pour les 2 tranches de lotissement. Les travaux sont répartis en 2 lots : un lot « Voirie et réseaux

divers » et un lot « Aménagements paysagers ». Le Conseil municipal autorise M. le Maire à lancer la procédure de consultation des entreprises et à signer le marché à l'issue de cette procédure.

Par ailleurs, le Conseil municipal a aussi validé les 2 conventions à venir concernant l'alimentation et la desserte en électricité et éclairage public du lotissement, pour des montants de participation communale estimés à 85 927 € pour les travaux d'alimentation et de pose d'un transformateur et à 182 354 € pour les travaux de desserte des lots.

➤ BIBLIOTHÈQUE : MISE EN PLACE DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE ET CRÉATION D'UN POSTE

Dans le cadre de la gestion de la bibliothèque municipale « Le Jardin du Livre », suite à l'arrêt du fonctionnement de l'association et en lien avec le réseau intercommunal des bibliothèques, il est proposé de créer une commission extra-municipale « Bibliothèque ». L'avantage de cette commission sera de pouvoir associer les membres bénévoles participant à la vie de la bibliothèque à la réflexion communale portée par les élus. Le Conseil municipal valide à l'unanimité la création de cette commission composée de 3 élus et 3 représentants des bénévoles. Stéphanie VALIN, Flavie BRETAUDEAU et Jean-Bernard MARTINEAU sont désignés pour représenter

le Conseil municipal. Les représentants des bénévoles seront nommés par arrêté de M. le Maire.

Ensuite, pour répondre à la nécessité d'assurer les missions de gestion, de développement et d'animation de la bibliothèque en collaboration avec les élus, l'équipe de bénévoles et le réseau intercommunal des bibliothèques, avec le souci d'en faire un lieu de vie au service de tous les habitants, le Conseil municipal a décidé de créer un poste d'agent polyvalent de bibliothèque à compter du 1^{er} janvier 2021. La procédure de recrutement sera lancée rapidement pour pourvoir ce poste.

➤ AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a aussi validé à l'unanimité les délibérations suivantes :

- validation du règlement intérieur du Conseil municipal ;
- avis favorable dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet d'implantation d'un méthaniseur aux Brouzils ;
- désignation de MM. Eric SALAÛN et Jean-François BORDRON pour siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts ;
- mutualisation avec le SyDEV de la redevance d'occupation du domaine public pour les réseaux téléphoniques, permettant à la commune de bénéficier d'un taux de participation minoré pour les travaux d'enfouissement concernant ces réseaux ;
- convention avec le SyDEV pour les travaux d'enfouissement des réseaux Rue du Maréchal de Lattre, qui devraient débuter en novembre, pour un montant de participation communale de 60 365 € ;
- acquisition de la maison située au 25 rue du Général de Gaulle, pour un montant de 35 000 €, motivée par l'intérêt de pouvoir maîtriser son devenir au regard de sa situation en coeur de bourg ;
- habilitation du Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale de la Vendée pour mener la procédure de consultation pour renouveler le contrat d'assurances statutaires (prise en charge des risques liés aux absences du personnel pour maladie).

M. le Maire a également présenté les décisions prises en application des délégations de pouvoirs qui lui ont été confiées par le Conseil municipal, concernant des renoncations à acquérir dans le cadre de l'application du droit de préemption urbain.



16 novembre 2020

➤ RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-FULGENT – LES ESSARTS

Conformément à l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le rapport d'activités 2019 de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Fulgent - les Essarts.

Ce rapport établit un bilan de toutes les décisions et actions engagées dans les secteurs relevant de ses compétences (obligatoires et optionnelles) durant l'année civile précédente. La communauté de communes n'agit que dans les domaines de compétences délégués par les communes.

Les missions de la communauté de communes s'orientent autour :

- du développement économique
- de l'amélioration de la qualité de vie et de l'habitat sur le territoire (aménagement du territoire, environnement, déchets, politique du logement, équipements sportifs d'intérêt communautaire...)

- du maintien des services de proximité (santé publique, petite enfance, réseau bibliothèque, culture, tourisme et vie associative...)

Un tour d'horizon des actions menées sur le territoire, et des projets en cours a été fait dans les différents domaines de compétences exercés par la communauté de communes

Ce rapport est disponible en consultation en Mairie, sur le site Internet de la Communauté de Communes (<https://www.ccfulgent-essarts.fr/Les-brochures/Rapport-d-activites-2019>) ou dans l'espace GED du Conseil municipal.

➤ AUTRES DÉCISIONS

Le Conseil municipal a également validé à l'unanimité les délibérations suivantes :

- SyDEV : convention annuelle unique de rénovation de l'éclairage public pour l'année 2021
- Rapport d'activité 2019 de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée
- Convention SyDEV pour des travaux neufs d'éclairage public Place des Justes dans le cadre des travaux d'aménagement du centre-bourg

➤ RAPPORT 2019 DE VENDÉE EAU SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE

Xavier BILLAUD, Maire adjoint délégué à l'aménagement du territoire, présente le rapport 2019 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable établi par Vendée Eau, syndicat intercommunal en charge de la production et de la distribution de l'eau potable sur la commune. Une présentation de l'organisation de Vendée Eau est faite ainsi que du système de production, distribution et facturation de l'eau potable sur le département.

Le département de la Vendée est atypique pour ses besoins en eau : forte demande saisonnière sur le littoral et forte demande des entreprises dans le Bocage. Les barrages sont donc interconnectés afin de compenser les demandes en eau de secteurs qui pourraient en avoir besoin. Ponctuellement, de l'eau est également importée de Loire-Atlantique.

Un point particulier est fait sur la qualité de l'eau du barrage de la Bultière : celle-ci s'améliore depuis quelques années (taux de nitrates et de pesticides) du fait de l'évolution des pratiques agricoles et de la baisse de l'utilisation des pesticides par les particuliers.

Ce rapport est disponible pour consultation en Mairie et sur le site Internet de Vendée Eau.



PRÉFET DE LA VENDÉE

Liberté
Egalité
Fraternité

Direction départementale de la protection des populations (DDPP)

AVERTISSEMENT Influenza aviaire hautement pathogène

Depuis le 23 octobre, le nombre de cas dans la faune sauvage ne cesse de croître en Europe. Des foyers domestiques et des cas dans l'avifaune sauvage ont été confirmés non seulement aux Pays-Bas mais également en Allemagne et au Royaume-Uni. Même si la consommation de viande, foie gras et œufs ne présente aucun risque pour l'homme, l'influenza aviaire hautement pathogène est une maladie animale infectieuse, virale, très contagieuse qui affecte les oiseaux.

Les mesures de prévention suivantes sont désormais rendues obligatoires dans toutes les basses-cours de Vendée :

- Confinement des volailles ou mise en place de filets de protection
- Surveillance quotidienne des animaux
- Placer les points d'alimentation et d'abreuvement à l'abri (à minima les couvrir)
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) ne doit entrer en contact direct avec des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel
- limiter l'accès aux personnes indispensables à son entretien
- Ne jamais se rendre dans un autre élevage de volaille
- Protéger et entreposer les réserves d'aliments et la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination
- nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé
- ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée) pour le nettoyage des installations.

Le non-respect de ces mesures vous expose à des poursuites pénales



Si une mortalité anormale est constatée : conservez les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire

Direction départementale de la protection des populations 185 Bd du Maréchal leclerc – BP 795
85 020 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tel : 02.51.47.10.00 – Mel : ddpp@vendee.gouv.fr



> LA BIBLIOTHÈQUE

Mise en place du biblio-drive

Devant la salle Tourmaline, les bénévoles de la bibliothèque, Françoise CACAUD et Dédette ALLAIN, accompagnées de Stéphanie VALIN, Maire-adjointe, et Caroline DALGER, responsable du réseau intercommunal, préparent le biblio-drive pour accueillir les usagers à compter du samedi 21 novembre.

> REMERCIEMENTS AUX BÉNÉVOLES

Vous avez pu découvrir au gré de vos promenades la nouvelle installation pour Noël.

C'est dans ce nouveau décor, au jardin du souvenir, que vous avez pu profiter des différentes décorations.

Ce nouveau cadre propice à la balade, en toute sécurité, a fait l'unanimité de tous, petits et grands.

Un grand merci aux bénévoles pour leur implication, que ce soit pour la rénovation des figurines, la mise en place des sapins ou encore la fabrication des paquets cadeaux.





> LA PREVENTION SENIORS

Le CIAS de la communauté de communes du pays de St Fulgent – Les Essarts propose aux personnes de 60 ans et plus des actions de prévention qui se déclinent sous forme d'ateliers collectifs, d'après-midis, de conférences.

Elles permettent de se ressourcer, d'entretenir ses relations sociales, de trouver des réponses à ses difficultés du moment, d'avoir des informations pour envisager sereinement l'avenir

Prochain AGENDA Janvier 2021

Il est à votre disposition en mairie, sur le site de la commune de Chavagnes, auprès de de l'association « amitiés chavagnaises »

Contact : Lucie HUCHET Chargée de prévention - Tél : 06 73 71 94 65

**Donner son sang,
c'est offrir la vie.**

www.dondusang.net  

**N'OUBLIEZ PAS
LA PROCHAINE COLLECTE
DU DON DU SANG
MERCREDI 20 JANVIER 2021
A LA SALLE ÉMERAUDE**



Vous avez 60 ans et plus.
Vous rencontrez des difficultés
de vie à domicile.

**Vous accompagnez une personne
âgée** qui rencontre des difficultés
liées au vieillissement.

> LES SÉNIORS ET LE NUMÉRIQUE

Les stages informatiques (déjà décalés) prévus initialement en novembre 2020 ont été à nouveau reportés du fait de la pandémie Covid 19. A ce jour, aucune date ne peut être programmée. Une communication sera réalisée dès que les informations gouvernementales nous permettront d'organiser à nouveau les stages.

> MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

MDSF de Saint-Fulgent
Rue Jules Verne
85250 Saint-Fulgent
Tél. 02 28 85 76 00

Retrouvez
toutes les informations utiles
au sein de votre MDSF de proximité
et sur le site :
www.vendee-senior

› RÉSIDENCE AU FIL DES MAINES

La vie à l'EHPAD pendant la période Covid

La vie quotidienne à l'EHPAD pendant cette période de crise sanitaire

En cette période de crise sanitaire, les résidents se montrent optimistes, volontaires et patients. Ils font preuve d'adaptation face au port du masque et possèdent des ressources insoupçonnées. Leur bonne humeur et les sourires illuminent leurs visages. Les visites encadrées apportent « des petits bonheurs qui font du bien au moral ».



Malgré tout, la vie au sein de la maison ne s'arrête pas pour autant. Les animations continuent d'agrémenter leur quotidien, aussi bien en salle d'animations qu'avec le personnel dans les unités. À l'approche des fêtes, les animations proposées renforceront les moments de partage pour que Noël soit dans tous les cœurs et que cette année plus que jamais il soit porteur d'espoir. Les résidents vont pouvoir bénéficier du loto de Noël, des décorations, d'un karaoké, de spectacles de Noël sans oublier la traditionnelle bûche de Noël.

› LA LIGUE CONTRE LE CANCER

*Vous êtes touché par la maladie ?
Nous pouvons vous accompagner.*

ANTENNE NORD-VENDEE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Le Comité de Vendée de la Ligue contre le cancer est présent dans votre commune et celles des alentours, grâce à des bénévoles qui s'investissent au sein de leur antenne pour pouvoir :

- **Mettre en place** en milieu scolaire et en entreprises etc... **des actions de prévention** (ex : tabagisme etc...) et **Promouvoir les dépistages** (ex : cancers du sein et colo-rectal)
- **Aider les malades et leurs proches** (Activités Bien-être à Montaigu et à la Chimotaie (Cugand), Écoute auprès des malades etc...)
- **Participer à diverses manifestations au profit de la Ligue contre le cancer** (ex : concerts , marches etc...)

*Pour assurer ces nombreuses actions
nous avons besoin de vous*



D'autre part, le Comité de Vendée de la Ligue contre le cancer participe au **financement de projets de recherches sur la maladie** (en donnant la priorité aux équipes de chercheurs du Grand-Ouest)

Aussi si vous souhaitez donner un peu de votre temps pour qu'ensemble nous continuions à faire reculer la maladie, rejoignez nous au sein de notre Antenne (chacun pouvant contribuer à sa façon à l'élan bénévole)

Renseignements auprès des référents bénévoles de l'Antenne Nord - Vendée de la LCC :

- Mme Bonnaudet Gaby : 06 60 70 28 64
- M. Barneaud Robert : 06 98 10 34 83



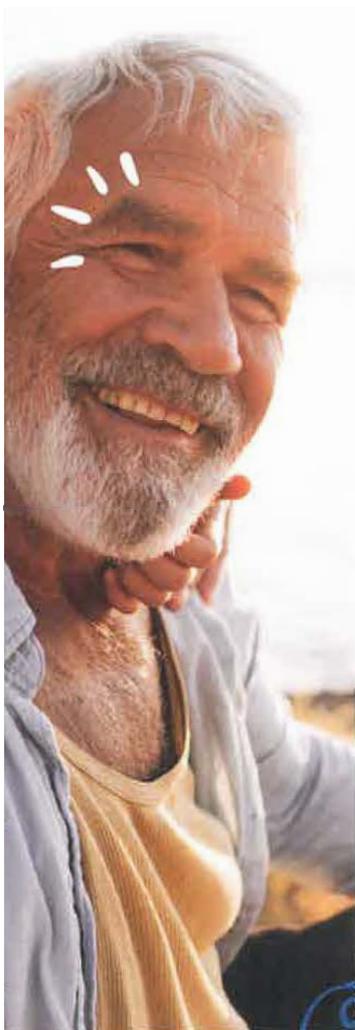
› TRANSPORT SOLIDAIRE

Pour 2021, les inscriptions se feront lors de permanences en Mairie (salle du Conseil Municipal) :

- Le vendredi 8 janvier 2021 de 15h à 17h
- Le samedi 9 janvier 2021 de 10h à 12h



Merci d'apporter la fiche d'adhésion complétée et signée (reçue par courrier), votre carte d'adhérent ainsi que le montant de l'adhésion (3 € par personne ; chèque ou espèces).



LES SOINS DE SUPPORT

c'est quoi ?



Les soins de support concernent tous les soins qui prennent en charge les conséquences de la maladie et des traitements en cancérologie en apportant une meilleure qualité de vie aux malades. Ils regroupent notamment :

- La prise en charge et le traitement de la **douleur** et de la **fatigue**.
- L'aide à la reprise d'une **activité physique adaptée**, pendant ou après la maladie.
- Le **soutien psychologique**. Certains malades peuvent en ressentir le besoin tout au long de leur maladie, d'autres à des moments plus spécifiques (annonce, rechute ou au contraire lorsque tout va mieux...). Le soutien psychologique s'adresse aussi aux proches pour lesquels la traversée de la maladie aux côtés de la personne malade peut engendrer un besoin d'accompagnement.
- L'aide à l'**amélioration de l'image de soi**. Lorsque le cancer modifie votre apparence, comme par exemple la perte des cheveux, des professionnelles appelées socio-esthéticiennes peuvent vous accompagner et vous conseiller.
- La prise en charge des **problèmes diététiques** liés à la maladie et aux traitements.

Le développement de ces séances dites de « soins de support » et leur accessibilité sont une priorité pour le comité de la Vendée qui propose aux personnes malades en cours de traitement et sur inscription



- 1 Un soutien psychologique
- 2 Des soins socio-esthétiques
- 3 Un soutien diététique
- 4 Des séances d'Activité Physique Adaptée

CONTACT :

Barbara Vasseur, chargée
du pôle actions pour les malades
au siège du comité de Vendée.

06 63 75 53 35

barbara.vasseur@ligue-cancer.net

LA MISSION «ACTIONS POUR LES PERSONNES MALADES»

L'accompagnement auprès des personnes malades et de leurs proches est une des priorités de la Ligue et nos actions sont nombreuses :

- Soins de support recommandés par l'Institut National du Cancer (INCa) comprenant : soutien psychologique et psycho-sexologique, Activité Physique Adaptée, soin socio-esthétique et conseil diététique.
- Activités dites de bien-être avec un socle de base de 4 activités : yoga, sophrologie, pilates et relaxation, complétés par des ateliers créatifs pour des moments de convivialité.
- Aide financière ponctuelle afin d'aider les personnes malades confrontées à des difficultés financières.
- Écoute bienveillante assurée par des bénévoles formés, au sein des établissements hospitaliers ou à domicile.

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE

Élection du Conseil Municipal des Enfants

Élection du nouveau CME composé de 6 CM1 et 6 CM2.

Après une présentation vidéo dans chaque école en septembre, 30 candidats se sont manifestés pour devenir membre du CME.

Chacun a mené sa campagne électorale et les élections ont eu lieu le 16 octobre. Le matin, les élus de la commission sont intervenus à l'école Nazareth et l'après midi à l'école Jules Verne. Chaque élève a pu découvrir le fonctionnement des élections : des bulletins de vote, un isoiloir, une urne... Comme les grands !



Campagne électorale à l'école Nazareth



Les nouveaux élus au CME

Certains d'entre eux ont participé au dépouillement. Ils ont tous fait preuve d'un sérieux remarquable car l'enjeu était de taille.

Puis, M. Le Maire est venu annoncer les résultats. De la joie mais aussi quelques déceptions... Nous remercions encore chaleureusement l'ensemble des candidats et nous les encourageons à conserver cet engagement pour les années à venir ! Bravo à tous.

L'installation du Conseil municipal des enfants devait normalement se faire le 7 novembre mais les restrictions sanitaires nous ont contraints à décaler cette mise en place.

Nous espérons pouvoir, dès début janvier, réunir les 12 enfants des 2 écoles afin qu'ils puissent commencer à exposer leurs idées et que nous puissions mettre en place quelques actions d'ici la fin de l'année scolaire.

D'ici là nous gardons le lien, à distance, pour conserver la dynamique des élections et leur envie de faire vivre leurs projets

Comité de pilotage Restaurant scolaire

Remise en place d'un nouveau comité de pilotage dédié au restaurant scolaire.

Composé de parents d'élèves, d'enseignants, des directeurs d'établissements, de personnel communal et d'élus, le comité de pilotage a pour but d'échanger autour des projets et problématiques du restaurant scolaire.

Le 15 décembre, le comité s'est retrouvé afin d'échanger sur la charte de vie actuelle et la mise en application de celle-ci.

Nous avons également abordé les différents investissements prévus et le projet de «service à l'assiette» qui, nous l'espérons, verra le jour en 2021.



Opération argent de poche

Nouvelle opération argent de poche de 21 au 23 décembre

En décembre, une nouvelle communication pour le dispositif «argent de poche» a été diffusée sur les réseaux sociaux.



Les jeunes de 16/17 ans peuvent travailler une ou plusieurs demi(s) journée(s) au sein de la commune tout en gagnant de l'argent.

Entretien d'espaces publics, nettoyage, petits travaux, administratif...

En fonction des besoins le planning est réalisé la semaine d'avant et les différentes missions sont encadrées par le personnel communal.



Enfance jeunesse

> ÉCOLE JULES-VERNE

Autrefois Chavagnes

Dans le cadre de notre sortie prévue à l'Historial de Vendée pour l'exposition « Trésors Dépoussiérés » le musée nous a lancé un défi.

Les élèves de CE2/CM1/CM2 de l'école Jules Verne devaient visiter l'exposition Trésors Dépoussiérés à l'Historial de Vendée au mois de décembre. Visite reportée en mai en raison du confinement.



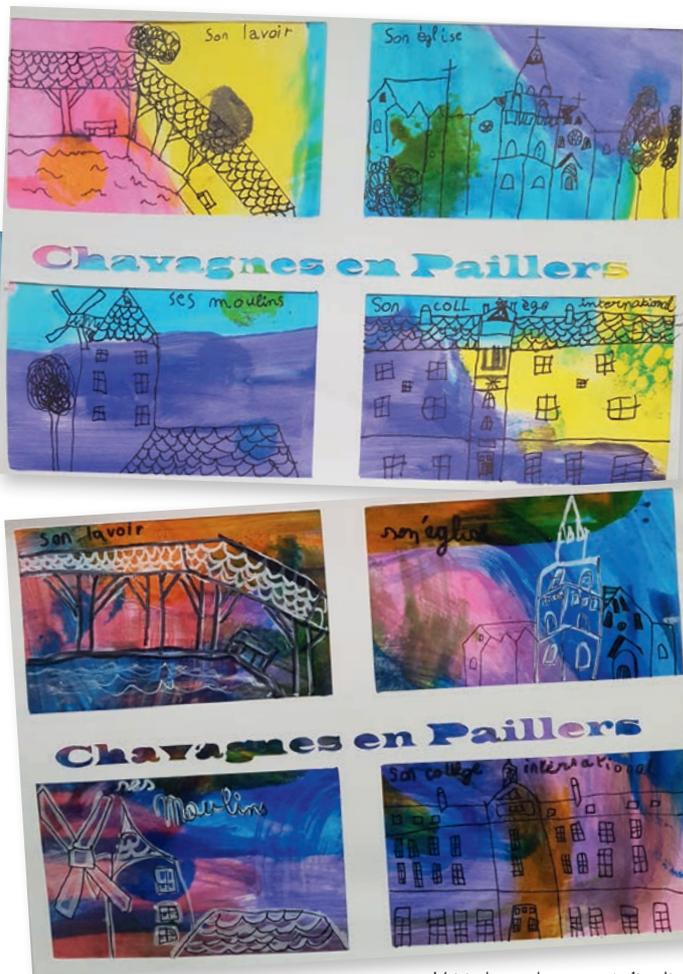
En attendant cette visite, le musée nous a lancé un défi : créer une œuvre qui rend hommage au patrimoine de Chavagnes et qui sera exposée au public.

Petit message des enfants :

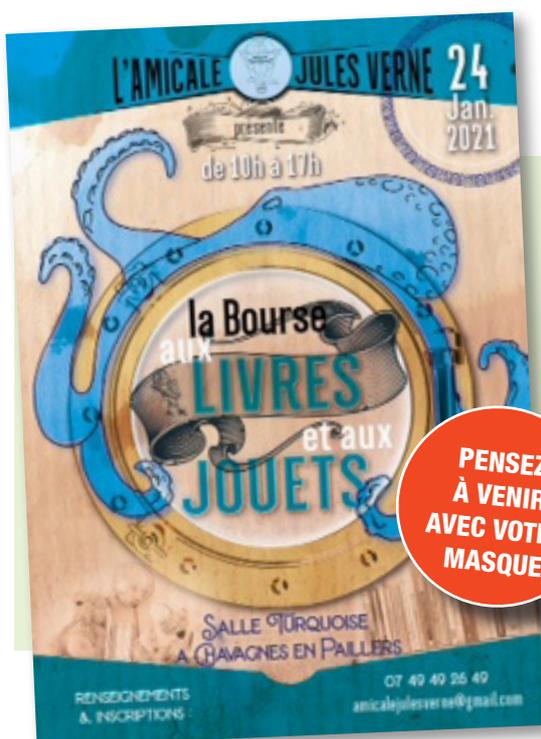
« Chers habitants de Chavagnes, nous avons pour thème « Chavagnes autrefois ».

Vous êtes la mémoire de cette commune, aussi si vous connaissez une anecdote concernant votre village et son histoire, nous serions heureux de la connaître ! N'hésitez pas à nous contacter par téléphone, mail ou courrier pour nous la raconter ! Merci beaucoup ! »

Les élèves de l'école Jules Verne



Voici deux de nos réalisations
Chapeau les artistes



> AMICALE JULES VERNE

Une rentrée ensoleillée !

Tous les élèves ont repris les rangs de l'école et l'amicale aussi.

L'élection des nouveaux membres a eu lieu, nous leur souhaitons la bienvenue ainsi qu'à tous les bénévoles.

Le prochain évènement sera la bourse aux livres et aux jouets qui se déroulera le dimanche 24 janvier 2021 dans la salle Turquoise, suivi par le vide grenier le dimanche 7 mars 2021. Tous ses évènements se passeront dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

L'amicale Jules-Verne

> ÉCOLE NAZARETH

Visite des classes maternelles

Les familles des enfants nés en 2018 et en 2019 sont invitées à découvrir les locaux et l'équipe enseignante du cycle 1. Soyez les bienvenues.

Après une première période durant laquelle les enfants ont pu réaliser une performance sportive (Cross), vivre une expérience musicale à la découverte des sons afro-cubains, voyager grâce à de nombreux intervenants... il est temps pour nous d'ouvrir les portes de l'école aux nouveaux enfants et aux nouvelles familles de la commune.



Mais, à cause du contexte sanitaire actuel, nous ne pourrions pas encore recevoir toutes les familles de l'école.

Nous accueillerons uniquement les familles des enfants nés en 2018 et en 2019 (de janvier à juin): le vendredi 22 janvier de 17h30 à 19h30 et le samedi 23 janvier de 9h à 12h. Lors de cet accueil privilégié, les enfants pourront découvrir les classes, les ateliers, la cour de récréation... Et, les parents pourront échanger avec les enseignantes du cycle 1 et le chef d'établissement, dans les locaux de la maternelle. Nous répondrons à l'ensemble de vos questions. Au cours de ce temps, il sera possible de procéder à l'inscription de votre enfant si vous le désirez.

Rappelons que les inscriptions pour tous les niveaux sont possibles tout au long de l'année en prenant rendez-vous au 02 51 42 23 41 ou par mail à l'adresse suivante : nazareth.chavagnes@free.fr.

Toute l'équipe pédagogique se joint à moi pour souhaiter à l'ensemble des familles une excellente année 2020.

Le chef d'établissement, M. Plat Arnaud.

> TRANSPORT SCOLAIRE

Familles rurales se diversifie

Après l'Assemblée Générale du 08/12/20 par visio, vu le contexte actuel, l'association FAMILLES RURALES a englobé un nouveau service « le cinéma », avec celui du transport scolaire.

Désormais le transport scolaire disposera d'un référent sur la commune, en la personne d'Alexandre BROCHARD. Le service est géré dorénavant par ALEOP (service régional), qui est opérationnel grâce à son site internet.

Moi, Sonia BROCHARD, je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe du transport scolaire, pour le temps accordé à cette asso. Nous avons créé des liens d'amitié et de convivialité qui resteront.

Merci à Lydie ROCHETEAU, Sophie CAILLEAUD, Stéphanie AUGEREAU, Mylène LORIOZ et bonne continuation à Alexandre BROCHARD

Merci également à tous nos prédécesseurs de la commune.



► LES BAMBINOUS

Que deviennent les Bambinous ?

Cette année 2020, si particulière pour tous, n'a pas épargné les assistantes maternelles et les enfants accueillis.

Pas toujours simple d'appliquer un protocole sanitaire spécifique à l'accueil des tous petits. Mais professionnelles, parents et enfants ont du s'adapter.

Et pour que tout le monde garde le sourire, malgré l'annulation de l'arbre de Noël, l'association a distribué 141 cadeaux aux petits accueillis.

Merci de noter que l'Assemblée Générale est repoussée au 18 mars pour se dérouler dans de meilleures conditions.

L'association « les Bambinous »
vous souhaite une belle année 2021.
Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

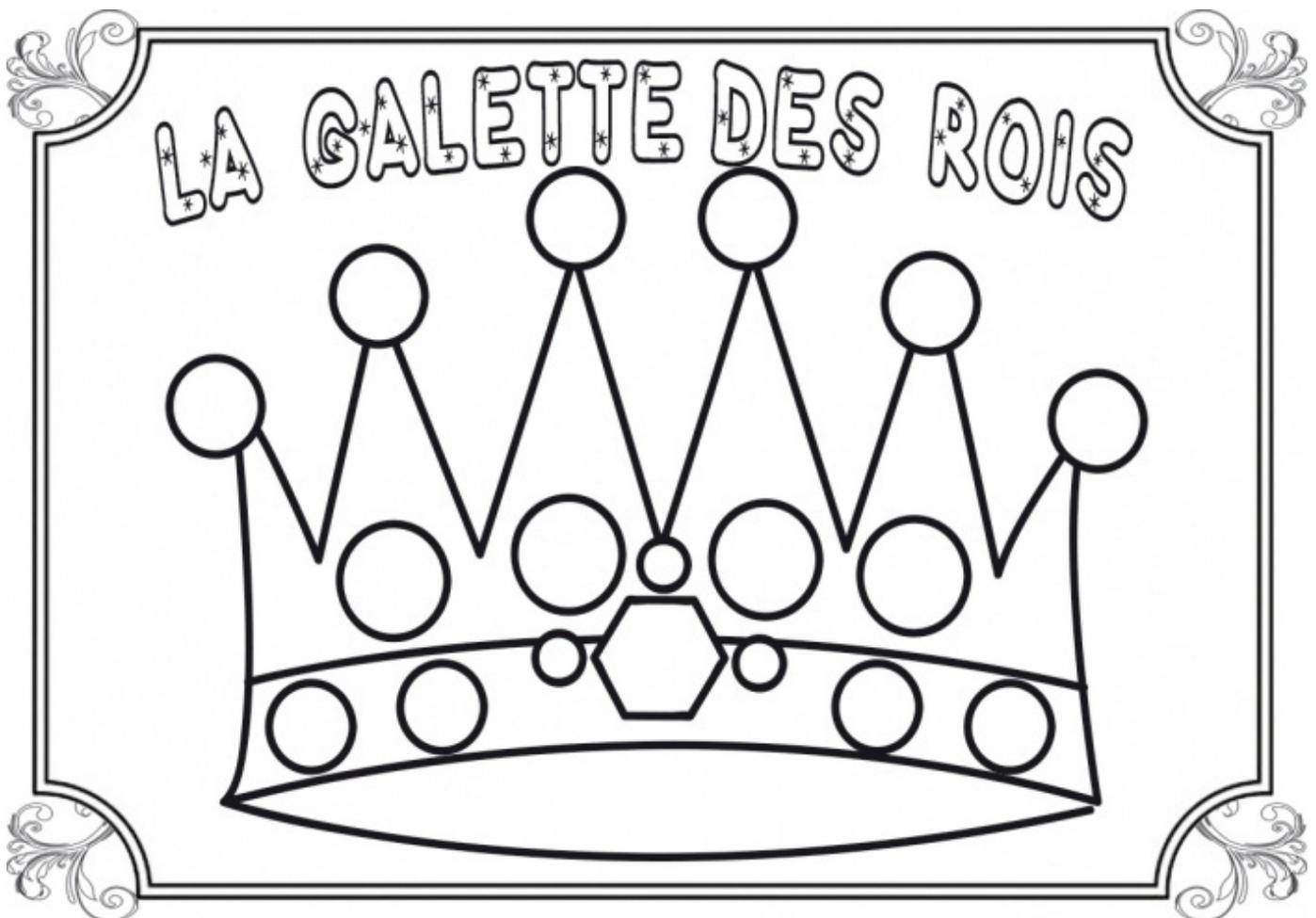
Recette galette des rois à la frangipane pour 6 personnes

- 2 pâtes feuilletées
- 140 g de poudre d'amandes
- 100g de sucre fin
- 2 oeufs
- 75g de beurre mou
- 1 jaune d'oeuf
- 1 fève

Préparation : 10 min

Cuisson : 20 min

1. Placer une pâte feuilletée dans un moule à tarte, piquer la pâte avec une fourchette.
2. Dans un saladier, mélanger la poudre d'amandes, le sucre, les 2 oeufs et le beurre mou.
3. Placer la pâte obtenue dans le moule à tarte et y cacher la fève.
4. Recouvrir avec la 2^e pâte feuilletée, en collant bien les bords.
5. Faire des dessins sur le couvercle et badigeonner avec le jaune d'oeuf.
6. Enfournier pendant 20 à 30 min à 200°C (thermostat 6-7) ; vérifier régulièrement la cuisson !



Coloriage couronne des rois



Activité, convivialité, solidarité, malgré tout...

Lancé lors de la kermesse, ce projet a pour but de rassembler au sein d'une oeuvre artistique tous les acteurs, actuels et anciens, de notre école (élèves, équipe éducative)

Le collège Sainte Marie vous propose un nouveau journal numérique sur notre page Facebook pour vous offrir des petits moments de vie partagés avec les jeunes du collège, n'hésitez pas ! La nouveauté de ce journal, c'est aussi la participation d'élèves « journalistes » volontaires. Nous souhaitons les impliquer toujours d'avantage dans le quotidien du collège. Que les jeunes puissent participer, à leur manière, à construire le collège de demain.

Malgré les conditions particulières dans lesquelles nous vivons, les échanges, les découvertes, les activités...proposés sont toujours aussi nombreux.

Nous gardons l'objectif d'offrir à chacun ce qui correspond à ses besoins. Malgré le protocole, nous réinventons tous les jours de nouvelles organisations afin de respecter les gestes barrières et d'avancer tout de même ensemble vers toujours plus de connaissances.

Les jeunes ont participé, également, à l'élaboration d'une vidéo au cours du mois de décembre pour promouvoir le collège. Montrer ce qui est réalisé au quotidien pour permettre à chacun de grandir dans l'Espérance.

« Chacun doit trouver où mener son combat pour qu'il y ait plus de joie dans le monde. Le monde est comme un miroir : si tu donnes la joie, tu en reçois » (Soeur Emmanuelle)

Je souhaite à chaque famille du collège, chaque jeune, chaque personnel, chaque enseignant et adulte de partager avec joie le temps de Noël.

Très beau Noël à tous les Chavagnais, tous mes meilleurs voeux pour l'année 2021 !

Alexandra BOURSIER - Chef d'établissement - Collège Sainte Marie

› COLLÈGE INTERNATIONAL DE CHAVAGNES

Le Collège International : un lieu d'accueil

Dans le contexte difficile du Covid, le Collège International rénove son programme éducatif en proposant une formation unique en France : faire passer aux élèves le bac français et le bac anglais.



Le Collège International développe, malgré tous les défis du Brexit et du Covid, plusieurs projets ambitieux. Nous accueillons en ce moment 2 volontaires civiques, français, qui ont pour mission d'aider l'insertion de jeunes venus de différents horizons dans le contexte de notre petite communauté internationale. Il donnent du soutien scolaire aux espagnols et anglais qui

apprennent le français, et aux jeunes français qui ont également besoin d'aide avec leurs devoirs. Ils sensibilisent les jeunes aux gestes environnementaux, tels que le tri des déchets et le recyclage. Nous compostons nos déchets végétaux et donnons les restes du pain aux poules du Collège ! Leurs autres missions comprennent l'animation sportive et culturelle y compris des ateliers de découverte de la nature, du chant et du dessin en dehors des cours.

En janvier nous leur préparons une autre mission bien plus aventureuse: après la guerre en Syrie et le chaos social que vivent les libanais en ce moment, beaucoup d'enfants ont vu leur scolarité complètement bouleversée. Nous projetons l'organisation de missions sur le terrain avec un ONG libanais partenaire pour partager les connaissances (cours d'anglais, de français, musique, etc) mais pour commencer nous accueillerons 10 enfants libanais et syriens (testés négatifs pour le Covid) pour un séjour scolaire de 6 mois à Chavagnes. Nous organisons également des temps d'échange sur ZOOM où nos élèves vont partager avec des enfants libanais et syriens, avec des chants, du théâtre et d'autres animations.

Ferdi McDeRMOTT, Directeur





REDONNONS LA BANANE À NOS COMMERÇANTS !

CONSOMMEZ LOCAL



LE CONTEXTE

La Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts a souhaité mobiliser des moyens exceptionnels. Ainsi, une convention avec la Région Pays de la Loire a été signée le 25 septembre 2020, avec la création d'un dispositif spécifique « Fonds de relance », pour aider les entreprises et surtout les plus petites d'entre elles, à passer cette période difficile.

Compte tenu du contexte de reconfinement et de la nouvelle fermeture administrative des commerces sur le mois de novembre, la Communauté de communes a souhaité intégrer à ce règlement d'intervention approuvé, deux volets complémentaires de soutien aux commerces de proximité.

PRÉSENTATION DES ACTIONS

1 - AIDE D'URGENCE AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le dispositif est destiné aux TPE, microentreprises et indépendants :

- de moins de 10 salariés
- dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros
- qui exerce cette activité en activité principale
- avec un point de vente physique sur le territoire de la Communauté de communes
- ayant subi une fermeture administrative

Et dont l'activité concerne :



Café, Hôtellerie et Restauration (CHR) / traiteur (hors commerce ambulants)

Equipement du foyer (meubles, décoration, ...)

Biens culturels et de loisirs (librairie, sport, loisirs créatifs, fleuriste, ...)



Equipement de la personne (prêt à porter, parfumerie, bijouterie, chaussure, ...)

Activité de services aux particuliers (agence de voyage, photographe, salle de sport, salon de coiffure, institut de beauté, salon de tatouage, coiffeur, auto-école...)

L'aide prendra la forme d'une subvention unique de 1 000 €.

Le nombre d'entreprises potentiellement éligibles à cette aide est évalué à environ 100 bénéficiaires.

2. UN ACCOMPAGNEMENT À LA DIGITALISATION DES ENTREPRISES

Cette aide est destinée aux entreprises artisanales, commerciales ou agricoles installées sur le territoire de la Communauté de communes :

- de moins de 10 salariés
- dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros
- engageant une démarche de digitalisation par la mise en place d'un site internet marchand ou pour une adhésion à une place de marché avec un volet e-commerce

L'aide prendra la forme d'une subvention unique de 200 €.

3. JEU CONCOURS : VÉLO ÉLECTRIQUE, BONS D'ACHAT POUR LES COMMERCES DU TERRITOIRE

En complément des aides directes proposées, la Communauté de communes organise un jeu concours sur le territoire pour inciter les habitants et les salariés à consommer local.

Cette opération permettra de remporter un vélo électrique et 15 000 € de bons d'achats à dépenser dans les commerces du territoire fermés administrativement par décret du 29 octobre 2020 et répondant aux critères de l'aide d'urgence mise en place par la Communauté de communes.

Les modalités :

Sous réserve de la réouverture de l'ensemble des commerces, l'opération se déroulera du 1^{er} au 28 février 2021, où les personnes seront invitées à déposer un bulletin de participation dans les urnes prévues à cet effet.

La participation à l'opération est sans obligation d'achat.

A l'issue de cette période, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le nom des gagnants.

1 vélo électrique et 500 chèques constitueront les lots à gagner.

Chaque chèque sera composé de 3 chèques de 10 € à dépenser dans 3 catégories de commerces :

- Hygiène, beauté : salons de coiffure et instituts de beauté
- Cafés, hôtels, restaurants
- Culture, loisirs, équipements de la personne et de la maison et services aux particuliers

La date limite d'utilisation des bons d'achat est fixée au 31 août 2021.

AVEC VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

JOUONS LE JEU POUR NOS COMMERÇANTS !

CONSOMMEZ LOCAL

OPÉRATION territoire solidaire

DU 1^{ER} AU 28 FÉVRIER 2021

JEU CONCOURS

à gagner :

500 lots dont 1 vélo électrique ET DE NOMBREUX CHEQUES DE 30€ À UTILISER DANS LES COMMERCES PARTENAIRES

Pour participer, déposer un bulletin de participation dans les urnes présentes sur notre territoire. Bonne chance !

En partenariat avec les commerçants du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts
Règlement du jeu sur www.ccfulgent-essarts.fr • + d'infos au 02 51 43 81 61

LES CIRCUITS COURTS

Consommons Local !

La commune de Chavagnes-en-Pailiers soutient l'ensemble des commerçants et artisans en cette période de crise sanitaire et de confinement. Nous invitons tous les habitants à les soutenir au quotidien en consommant local !

Tout au long de l'année et à travers les différents Trait d'Union que vous allez recevoir, nous aborderons plusieurs thèmes, qui nous l'espérons, vous inciteront à préserver notre environnement.

Pour ce premier volet, nous avons décidé de vous parler des circuits courts !

LES CIRCUITS COURTS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il consiste à réduire son périmètre d'achat et de consommation pour privilégier au maximum un intermédiaire unique.

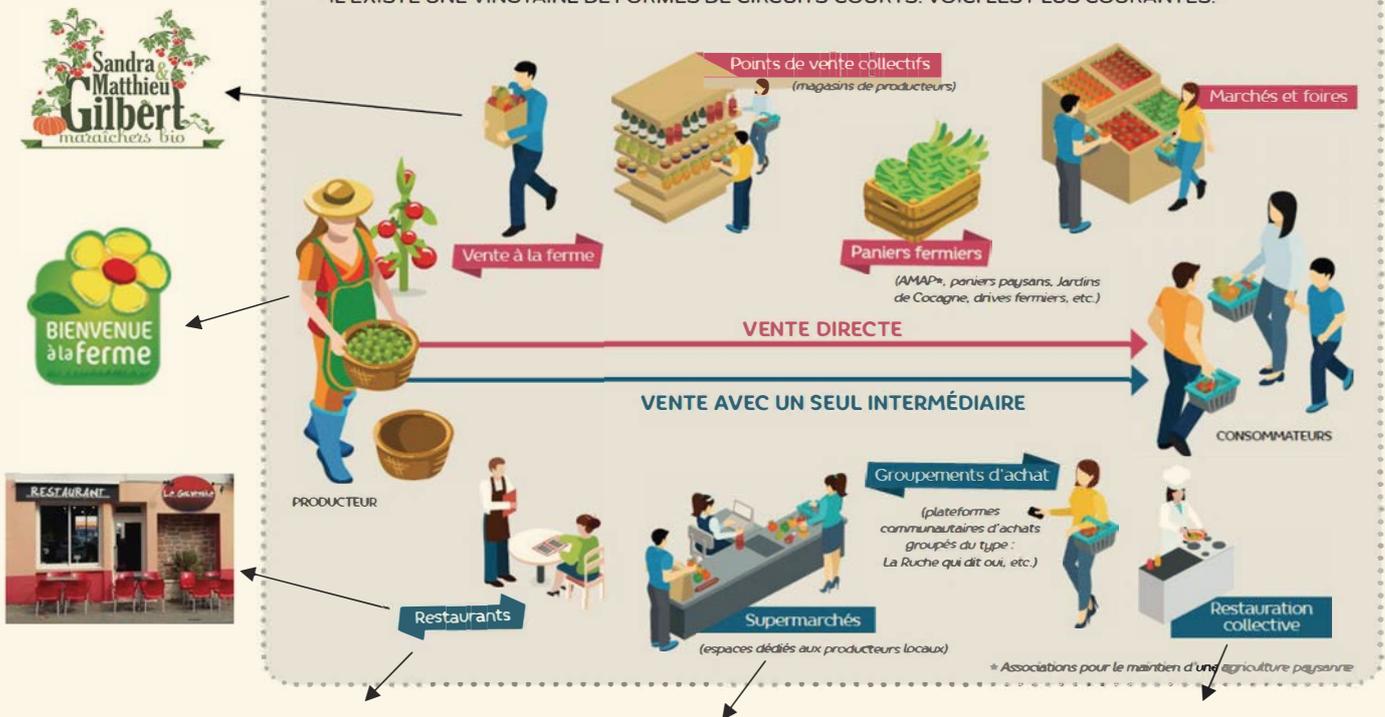
On parle de circuit court lorsque le consommateur achète ses produits de manière directe auprès des producteurs sans intermédiaires.

Les circuits courts sont de plus en plus sollicités par les consommateurs, soucieux de manger local et frais sans faire trop de kilomètres.

**ET NOUS,
ON S'Y MET
QUAND ?**

LES CIRCUITS COURTS, C'EST QUOI ?

IL EXISTE UNE VINGTAINE DE FORMES DE CIRCUITS COURTS. VOICI LES PLUS COURANTES.



DOSSIER SPECIAL / LES CIRCUITS COURTS



J'ACHÈTE autour de chez moi...

LE BOOM DES CIRCUITS COURTS !

Vente directe à la ferme, magasins de producteurs, E-commerce, AMAP*...
Les circuits courts ont le vent en poupe ! Ils nous permettent de consommer des produits savoureux et de saison en respectant l'environnement et en soutenant l'économie locale.

Consommez local, c'est s'assurer d'avoir des produits sains et de saison dans nos assiettes !

Exemples de circuit court de proximité :

➤ Fabrication " Tourte du Moulin de Bel-Air " :



Etape 1 : Battage du Blé
"GAEC LA BARRE"
Chavagnes-en-Pailliers



Etape 2 : Elaboration de la Farine
"MOULIN DE BEL-AIR"
La Rabatelière

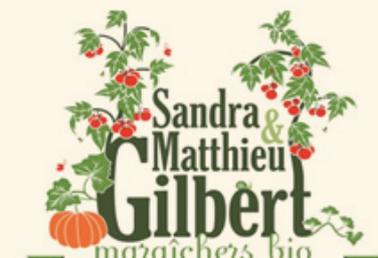


Etape 1 : Fabrication du pain
"LA FABRIQUE A PAIN"
Chavagnes-en-Pailliers

➤ Boucherie "Carrefour Express " :



➤ "Maraîcher BIO " :



"Et n'oubliez pas la vente directe chez nos agriculteurs locaux"

*AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une exploitation locale, débouchant sur un partage de récolte composée des produits de la ferme.

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

du circuit court

Parmi les points forts identifiés, la réduction des emballages ne fait aucun doute. Autre point positif indéniable, la lutte contre le gaspillage. En effet, la vente directe permet souvent de mieux valoriser des produits «hors calibre» ou présentant des défauts esthétiques, pourtant parfaitement consommables !

CIRCUIT ALIMENTAIRE DE PROXIMITÉ

Mode de commercialisation qui prend en compte

UNE DISTANCE GÉOGRAPHIQUE

❖ limitée, non définie jusqu'à 150 km



- 77 % des consommateurs déclarent essayer d'acheter des produits locaux aussi souvent que possible, tandis que, pour 10 % des Français, le pays de fabrication est le critère d'achat numéro un (Source : Etude LinkQ Labels/Mentions, Septembre 2017, Kantar Worldpanel)

- 52 % des Français consomment plus de produits locaux qu'en 2016, 47 % plus de produits issus de circuits courts, 44 % de produit made in France, 19% plus de produits d'AMAP ou de coopératives agricoles (Source : Les Zooms de l'Observatoire Cetelem, Février 2019, Harris Interactive)



LES RAISONS d'acheter local

Soutenons nos commerces et nos producteurs locaux !

Circuits courts, vente directe... les initiatives sont nombreuses dans le pays de St-Fulgent-Les Essarts. Plus que jamais, consommez local !

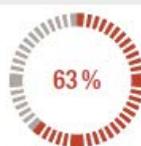
<http://www.ccfulent-essarts.fr>

Accueil – Actualités – Producteurs et commerçants locaux (liste non exhaustive)

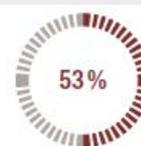
<http://www.placevendee.fr>

Place de marché vendéenne pour consommer local dans un seul magasin en ligne.

Source : LinkQ Local septembre 2018, Kantar Worldpanel



Soutenir les agriculteurs/
producteurs près de chez moi



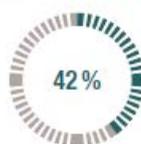
Savoir d'où viennent
les produits



Soutenir les emplois
près de chez moi



Soutenir ma région



Soutenir les petits
fabricants et les PME



Choisir des produits
de meilleure qualité



Culture, sports, loisirs

► BASKET CHAUCHÉ CHAVAGNES ST FULGENT VENDEE

Le BCCF Vendée vous souhaite ses meilleurs voeux pour 2021 !

L'ensemble des membres du conseil d'administration du club apportent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2021 aux licenciés, bénévoles et partenaires du BCCF VENDEE !

L'année 2020 s'est terminée par l'arrêt du championnat contraint par le contexte sanitaire que l'on connaît tous. Pour autant le club souhaite à tous les acteurs, licenciés et PARTENAIREs, une bonne année 2021 !



Nous espérons fortement vous retrouver au bord du terrain dès que les mesures le permettront, en privilégiant bien évidemment la santé de TOUS.

Durant la seconde période de confinement, une famille du club s'est illustrée en menant une action pour le Téléthon LA FAMILY GABORIAU !

En effet lors du week-end de dons, Emma et Louise (les filles et joueuses en séniors), Christine (la maman et entraîneur du club), Laurent et Martin (le papa et le fils, et supporters inconditionnels) se sont lancés le défi de réaliser 150 kms en 3 jours et d'ouvrir un cagnotte de dons pour le Téléthon.

En respectant les mesures sanitaires, la famille a réalisé plus de 270 kms et a récolté environ 5 000 € sur ce week-end de Téléthon ! Félicitations et Bravo à eux !

Tout au long de la saison vous pouvez nous suivre sur les différents réseaux sociaux : FACEBOOK, INSTAGRAM, TWITTER et sur notre site internet : www.basket-chauche-chavagnes-stfulgent.fr

► PALET CLUB CHAVAGNAIS

Malgré la crise sanitaire et l'annulation des compétitions 2020/2021, le club poursuit ses activités.

Le club a relancé sa saison 2020/2021 en septembre. Cette saison, il n'y a pas de championnat ni de coupe, mais les activités internes sont maintenues à la Salle Turquoise le mercredi avec les entraînements ou certains vendredis avec des petits tournois individuels internes : nous accueillons de nouveaux joueurs lors de ces moments, ils viennent nous rencontrer et essayer le palet, dans l'optique de prendre une licence pour 2021/2022.

Pour la suite de la saison, notre concours de palet est prévu le samedi 10 avril à la Salle Emeraude, notre vente annuelle de saucissons se fera en mai, et nous prévoyons peut-être un concours communal estival.

Cette saison étant tronquée, nous nous projetons déjà sur la saison prochaine en septembre 2021, où nous espérons rassembler entre 40 et 50 adhérents pour la reprise des compétitions.

Convivialité

**Si tu aimes
Jouer au palet**

Loisirs

**Viens jouer à
Chavagnes-en-Paillers !**

Compétition

Renseignements :
POIRIER Quentin – 06 81 07 83 79
palet.chavagnais@gmail.com

paletclubchavagnais.fr

Facebook
Palet Club Chavagnais

> ST LOUIS GYMNASTIQUE

La St Louis Gym en action face au contexte !

La saison de la St Louis Gym a démarré en trombe avec des effectifs en hausse : 189 licenciés en gym agrès de 3 à 17 ans (contre 175 la saison dernière).

Un groupe loisirs a été ajouté face à une demande très importante. La gym dames se maintient avec 154 adhérentes réparties sur la Fitness, la Zumba et le Pilate.

Malheureusement, la saison sportive s'est à nouveau arrêtée brutalement fin octobre ! Mais les bénévoles et les coachs ne se découragent pas et ont continué à poursuivre les actions :

- **Un partenariat avec la ferme bio « Sandra et Matthieu Gilbert »** a été créé. Une vente de paniers de légumes et de fruits sera proposée chaque début de mois sur toute la saison.
- **Une cagnotte solidaire** a également été mise en place pour récolter des fonds et minimiser la perte financière due à l'annulation du gala 2020.



Vente des paniers de légumes et fruits Bio "Sandra et Matthieu Gilbert"

Vous pouvez nous soutenir : www.stlouisgymnastique.com

Pour nous soutenir, rendez-vous sur : www.stlouisgymnastique.com

Julie (entraîneur gym agrès) et Laurence (professeur de fitness) ont également continué à coacher les adhérents à distance en créant des visios d'entraînements et en lançant des défis sur les réseaux sociaux. Merci à elles de maintenir le lien pour le bien-être de tous !

> SAINT LOUIS HANDBALL

Début de saison : entre le virtuel et le concret

Depuis le début de la saison, nous avons accueilli Baptiste BOURCIER en apprentissage BPJEPS et malgré le second confinement, nous gardons au maximum le contact avec nos licenciés et supporters.



Baptiste travaille en collaboration avec le club de Chavagnes ainsi que celui des Essarts-en-Bocage. Au sein du club, il est présent auprès de toutes les équipes jeunes pour l'organisation des entraînements, des stages lors des vacances scolaires, des séances d'initiation dans les écoles de Chavagnes et des communes voisines, ... Son intégration s'est très bien passée au sein du club malgré le contexte. Nous gardons le contact avec nos licenciés, en proposant des activités pour garantir l'entretien physique des joueurs, c'est le cas pour nos -15 filles qui ont eu deux séances de renforcement par semaine en visio-conférence. Un grand merci aux éducateurs pour avoir gardé le lien avec les joueurs et leurs parents.

Une nouvelle fois cette saison nous avons proposé une vente à emporter de Croziflette en collaboration avec la cave «Un verre Avec», nous en profitons pour les remercier de leur implication. Notre communication s'étend aussi avec la création du compte Instagram du SLHB #saintlouishandball.

Nous espérons tous se revoir le plus rapidement possible dans les salles et en extérieur pour pouvoir faire vivre notre club et le sport à Chavagnes !!!


théâtre
 des 4
moineaux

*Saison 2020-2021
 annulée*

Ce n'est que partie remise !

Le théâtre des 4 moineaux a le regret d'annoncer à ses fidèles spectateurs que la troupe n'assurera pas de représentation cette saison.

Pour autant, nous restons passionnés, motivés et soudés. Nous espérons remonter au plus vite sur les planches pour préparer la saison prochaine.



Voirie, bâtiments généraux, patrimoine

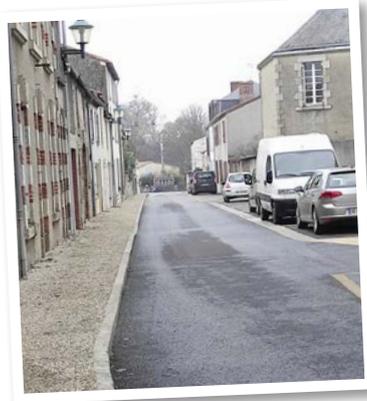
AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

La rue du Calvaire

La rue du Calvaire est ouverte à la circulation depuis la fin novembre.

Dans l'attente de la réalisation de l'aménagement à suivre de la place de l'Eglise, un «stop» matérialise momentanément l'intersection avec la rue de Gaulle.

Dans quelques semaines, cet aménagement va être balisé par des nouveaux tracés et la mise en place de plots et permettra ainsi de visualiser les nouvelles voies de circulation.



L'impasse Saint-Joseph

Depuis quelques semaines, le cheminement qui relie l'espace Saint-Joseph et le secteur des Ecoles au centre-bourg est emprunté et apprécié par des piétons et cyclistes de plus en plus nombreux.

Ce nouvel aménagement témoigne à nouveau, de la volonté communale de sécuriser, par des liaisons douces, la circulation du piéton.

C'est pour ces raisons que ce nouvel accès reste formellement interdit aux cyclomoteurs et automobilistes.

L'éclairage public a été étudié par le SYDEV et l'entreprise SOFULTRAP a réalisé les travaux de VRD.

Les services techniques ont participé aux travaux de préparation et de finition (pose de clôtures séparatives).



Nouvelle liaison centre bourg



La rue du Maréchal de Lattre

La rue de Lattre a été fermée pendant quelques semaines, pour que l'entreprise EIFFAGE, qui intervenait pour le SYDEV, puisse exécuter des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques.

L'aménagement de cette voie départementale est en cours d'étude, pour une emprise allant de l'entrée du bourg route des Brouzils) jusqu'à la rue du Calvaire.



Travaux à proximité des réseaux : Pensez à votre sécurité !



Lorsque vous faites des travaux (*terrassement, élagage, travaux de façade*), gardez en tête que dans votre environnement de travail, **des lignes électriques aériennes ou souterraines peuvent être présentes.**

Avant tous travaux, déclarez votre projet auprès des exploitants de réseaux sensibles en remplissant **une DT/DICT** (Déclaration de projet de Travaux / Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux).

Pour cela, connectez-vous sur :
www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr

Plus d'informations :

Contactez le service DT / DICT d'Enedis Pays de Loire
02.40.41.02.50 de 10h à 12h et de 14h à 16h
pdl-dict@enedis.fr

Retrouvez tous les conseils de sécurité sur
www.electricite-prudence.fr



► BIENVENUE À

Marion Clenet Esthéticienne, socio-esthéticienne

Après 12 années d'expérience en tant qu'esthéticienne, Marion Clenet s'installe à domicile.

Prestations, soins du visage et corps, épilations, manucure, maquillage

Tout juste diplômée d'une formation de Socio-esthéticienne, Marion vous propose un accompagnement personnalisé à domicile, en vous proposant ses conseils en bien-être et soins adaptés à votre quotidien (des suites à une pathologie lourde telles que Cancer...) avec une gamme de produits de beauté adaptée à chaque demande.

Marion propose ses services également au sein des structures Ehpad

Elle se déplace sur les Pays de St Fulgent/Essarts-en-Bocage, Montaigu-Vendee/Rocheserviere

Horaires et jours d'ouverture : - du lundi au vendredi 9h 19h
- samedi 9h 12h

Contact : 06 13 83 31 90 - Marion.clenet@free.fr - Page FACEBOOK : Marion Clenet Socio-esthéticienne/ esthéticienne



Solène CONAN - Psychologue Clinicienne

Solène Conan psychologue clinicienne s'est installée en novembre sur notre commune.

Diplômée en 2013, Mme Conan a travaillé au sein de l'hôpital avant d'ouvrir son propre cabinet situé au cabinet de santé des infirmières Sylvie Girard et Anne BouDagher.

En parallèle de ses consultations, elle exerce une activité salariée à l'ADAMAD aux Essarts.

Mme Conan est présente 2 journées par semaine sur rendez-vous : Lundi et vendredi de 9h à 18h, possibilité le samedi matin

Il est possible de prendre rendez-vous à partir de 3 ans.

Contact : 9 places des Arcades - 85250 Chavagnes en Paillers - 07 55 60 38 88

Le Boudoir de Tagada, boutique de créateurs

Audrey Bled, habitante de Chavagnes-en-Paillers, employée en grande surface avait depuis quelques années le projet d'ouvrir sa propre boutique.

Après une réflexion d'une dizaine d'années elle se lance dans une nouvelle aventure.

Sensible à l'environnement et adepte du 0 déchet depuis 4 ans, l'idée de mettre en avant les créateurs éco-responsables et pouvoir partager son expérience est pour elle une priorité.

Actuellement, 28 créateurs sont exposés pour une durée de 3 mois minimum et 2 mois pour les créations de tableaux

Vous y trouverez : - Bijoux / accessoires/déco

- Arts / cosmétiques / zéro déchets (lingettes lavables, essuie mains, éponges...)

- Bougies

- Meubles

Essentiellement créés à partir de matières recyclées et ou éco-responsables.

Vous pouvez retrouver tous les produits sur son site internet : www.leboudoirdetagada.com

Toutes les informations à suivre sur Facebook et sur Instagram : Boutique de créateurs

Audrey vous accueille : lundi/mardi/jeudi/vendredi : 10h-12h/15h-19h

samedi : 10h-12h/14h-19h





Infos pratiques

› ÉTAT-CIVIL

Félicitations aux parents de

18 septembre PINET Camille
 8 novembre DUGAST Thao
 10 novembre DURAND Victor
 15 novembre DUBOIS PIECHOWIAK Jamy
 2 décembre DELHORS Océane

6 naissances dans la commune dont 5 qui ont donné leur accord pour la diffusion



Toute notre sympathie aux proches de

25 septembre ALLAIN Aline
 28 septembre DURET Bernadette
 29 septembre SELIN Annie
 26 octobre GIRARD Franck
 30 octobre GABORIEAU Suzanne
 9 novembre CHARRIER Louise
 14 novembre GRÉAU Marie
 21 novembre HERBRETEAU Jean-Paul
 24 novembre PIVETEAU Odette
 27 novembre JAUNET Marie Ange
 27 novembre POSSON Nadine
 12 décembre DURET Marie-Thérèse
 15 décembre LARDIERE Bernard
 18 décembre MOREAU Armand



› « T'AS PAS » DU FUMIER POUR MON JARDIN ?

Un mini marché d'agriculteurs locaux pour le jardinier

Le **SAMEDI 6 MARS 2021 APRES-MIDI (14H-16H)**, l'association des agriculteurs du Groupement d'Etude et de Développement Agricole (GEDA) du canton de St Fulgent organise comme tous les ans une opération « T'AS PAS... ? » sur la commune de Chavagnes-en-Paillers au niveau du stade.



A cette occasion, fumier, lombricompost, petites bottes de paille, de foin... seront vendus aux jardiniers amateurs du canton. C'est l'occasion d'échanges nombreux et intéressants entre jardiniers et agriculteurs, aussi bien sur les techniques agricoles (et potagères !) que sur le métier d'agriculteur en général.

Pascal DROUIN

Membre du conseil du GEDA St Fulgent

› LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.



Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du service national d'ANGERS (02 44 01 20 50 ou 20 60) / mail : csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

› LES TROUBLES DU VOISINAGE CAUSÉS PAR DES ABOIEMENTS DE CHIENS

Les nuisances sonores causées par les aboiements de chiens sont envisagées tant par la loi et la jurisprudence, mais aussi souvent par la réglementation préfectorale, comme pouvant constituer un trouble anormal de voisinage, en portant atteinte à la tranquillité publique

Dans le Code de la santé publique

Le Code envisage de manière générale le bruit causé par un animal :

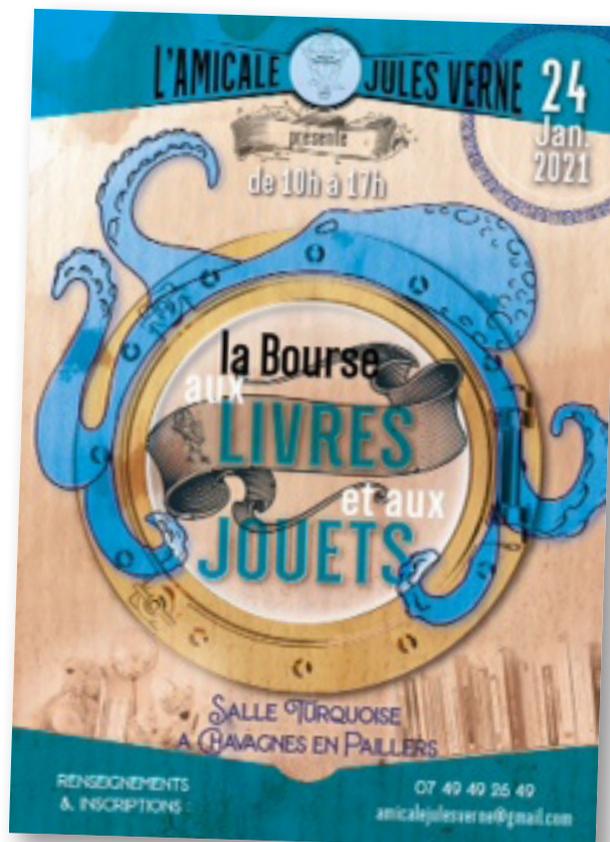
- Article R. 1334-31: « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Agenda Infos pratiques



Pour connaître les dates des manifestations à venir, n'hésitez pas à consulter la rubrique AGENDA du site internet de la commune.

Scannez ce QR code!



POUR LE TRAIT D'UNION DE MAI LES ARTICLES DOIVENT PARVENIR EN MAIRIE AVANT LE SAMEDI 3 AVRIL 2021

Merci aux participants du concours photos organisé pour l'agenda 2021
Vous pouvez découvrir leur vision de la commune à travers leur cliché.



Alexandra GAUDIN



Alexandra GAUDIN



Lydie ROCHETEAU



Béregère BIGOT



Pierre-Marie VRIGNAUD



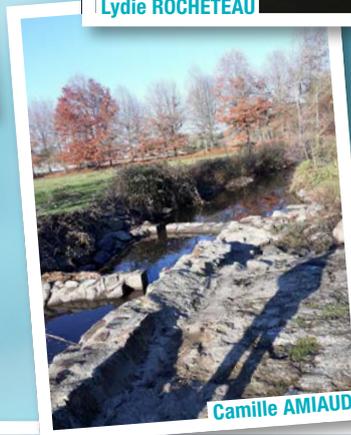
Lydie ROCHETEAU



Marie JOYAU



Pierre-Marie VRIGNAUD



Camille AMIAUD



Christelle CHAUVET



Vincent LE CAM



Hélène PEROCHEAU



Vincent LE CAM



Valérie MORANDEAU-MARTINEAU

**CONTRIBUONS À PRÉSERVER
CE CADRE DE VIE
EN PARTICIPANT AU DÉFI**

« Nettoie autour de chez toi »

#NETTOIETONKM : LE DÉFI ÉCOLO DU WEB

Le principe est simple : lors d'une sortie à pied ou en courant, vous en profitez pour vous munir de gants et d'un sac poubelle et vous ramassez les déchets, une belle façon de joindre l'utile à l'agréable

#ben_expedition_zero (défi lancé par Benjamin de Molliens aventurier, orateur et écologiste)

MAIRIE

2 place des Justes - BP 90412
85250 CHAVAGNES EN PAILLERS
Tél. : 02.51.42.21.06
contact@chavagnes-en-paillers.fr

www.chavagnes-en-paillers.fr

@chavagnesenpaillers